



Mairie de Nant

Place du Claux
12230 NANT

COMMUNE DE NANT
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

7. Finances Locales / 7.5 Subventions

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NANT

Séance du 15 janvier 2024

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 10

Votants : 13

Date de convocation : 09/01/2024

Date d'affichage : 09/01/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le quinze janvier, à 18h, le Conseil municipal de Nant, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Richard FIOL, maire.

Étaient présents : Richard FIOL, Alain DELMAS, Anne-Marie FRENEHARD, Michel VERNHETTES, Paulette FOURNIER, Sabine THOMAS, Yvan BOUAT, Jean-Pierre CHARALAMBOS, Christian JULIAN, Magali COULET.

Étaient Représentés : Lionel CAYRON représenté Jean-Pierre CHARALAMBOS, Virginie GOVIGNON représentée par Paulette FOURNIER, Claude AROCAS représentée par Magali COULET.

Étaient Absents : Jean-François GALLIARD, Vanessa AUBELEAU.

Délibération n° 2024-06

Objet : Eglise Saint Pierre demande de subvention complémentaire auprès de la REGION OCCITANIE

Suite au point effectué par l'architecte, maitre d'œuvre dans cette opération, et suite à l'ouverture des plis et des négociations avec les entreprises, il y a lieu de revoir le montant de l'opération.

En effet, il avait été budgétisé un montant prévisionnel pour l'opération (travaux + MO) de 225 874.40€ HT/ 271 049.28€ TTC, le montant des travaux de l'opération s'élève après négociation à 411 593.30€ HT/ 493 911.96€ TTC auquel il faut rajouter 9 697€ HT/11 636.40€ TTC de MO.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de déposer un dossier de demande de subvention selon le plan de financement suivant :

Dépenses prévisionnelles complémentaires		Recettes prévisionnelles complémentaires		
Nature	Montant € HT		Montant complémentaire € HT	Taux
		Aides publiques		
Dépenses de travaux supplémentaires	185 718.90 €	DRAC	97 707.95 €	50 %
Dépenses de MO supplémentaires	9 697 €	Conseil régional	39 083.18 €	20 %
		Conseil départemental	39 083.18 €	20 %
		Total des aides publiques complémentaires demandées	175 874.31 €	90 %
		Autofinancement		
		Fonds propres	19 541.59 €	10%
TOTAL	195 415.90 €	TOTAL		195 415.90 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver le projet selon le plan de financement fourni par le maitre d'œuvre à la suite des négociations avec les entreprises ;
- De charger Monsieur le Maire de déposer une demande complémentaire de subvention auprès de la REGION OCCITANIE.

Le secrétaire de séance,
Alain DELMAS

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à NANT, le 15 janvier 2024

Le Maire,
Richard FIOL